

Luxembourg, le 04 décembre 2024

## Rapport de la réunion auprès du Chef de Service BU du 03 décembre 2024

Au début de la réunion, le compte rendu de la séance du 24 septembre 2024 a été approuvé par les délégués.

Le chef de la Division Qualité, Sécurité, Administration QSA a présenté le rapport qualité/sécurité du mois d'octobre. Les chiffres restent stables, bien qu'il faille noter une augmentation des CIS (agressions).

Le Chef de Service BU a présenté les plans du futur hall de bus, toujours en phase de planification. La première phase consistera à réaménager le hall existant, et la seconde à construire des bureaux administratifs pour l'atelier BU à l'emplacement actuel du service BU. Une fois le nouveau bâtiment achevé, les bureaux administratifs du Service BU, les vestiaires et le réfectoire y seront transférés. Le chef de Service BU a également informé qu'une étude est en cours pour équiper le hall de bus du poste isolé d'Echternach avec des prises pour bus électriques. À terme, le Service BU fonctionnera avec un dépôt à Bonnevoie et un poste isolé à Echternach.

### 1. Journées improductives et reliquats

*Les délégués demandent une présentation de la situation 2024 pour les reliquats en journées improductives.*

L'évaluation des journées improductives s'élève à 8 368 jours, soit une légère baisse par rapport à la période précédente.

### 2. Points soulevés lors de la réunion du 11 juin 2024

*Les délégués reviennent, comme convenu, sur la question soulevée lors de la réunion du 11 juin 2024 et demandent au Chef Mouvement de leur fournir les détails concernant les points suivants :*

- a. le nombre d'heures de conduite
- b. le nombre de kilomètres parcourus.

*Cela concerne les roulements/chablons 1-4, LUX et 1-2, EN, en tenant compte de l'hypothèse que le CR lui-même aurait conduit durant toute l'année sans interruption.*

En raison d'un manque de ressources au sein du bureau de planification, Le Chef de la Division Mouvement n'a pas pu fournir les données demandées. Les délégués regrettent qu'après plus d'un an, aucune réponse n'ait été donnée. Pour avancer, un accord a été trouvé : une analyse sera réalisée sur un agent par roulement (LU 1-4 ; EN 1-2). Le Chef de la Division Mouvement présentera les résultats au mois de juin 2025.

### 3. Entretien annuel (MAG)

#### • Impact en heures pour les CRs :

*Les délégués souhaitent obtenir des précisions sur le nombre total d'heures prévues par le Service pour cet entretien.*

Le Chef de la Division Mouvement informe que deux heures par chauffeur seront planifiées pour l'entretien annuel. Cela équivaut, au total, à une planification supplémentaire équivalente à un chauffeur. Les entretiens annuels (MAG) seront réalisés pour les chauffeurs avec un coach attribué aléatoirement.

#### • Organigramme :

*Demande d'un organigramme précisant qui réalisera les entretiens et pour quels agents.*

Vu le nombre insuffisant de coaches, il est envisagé d'augmenter ce nombre à trois coaches supplémentaires.

#### 4. Poste du responsable formation, encadrement et réglementation CR

*Les délégués demandent pourquoi ce poste ne bénéficie pas du PARP (Poste à responsabilité particulière).*

Il a été confirmé que le poste de Responsable Formation, Encadrement et Réglementation ne bénéficie pas du « PARP », car ce poste a été créé récemment. Une demande a été faite au service RH, et le poste sera éligible à la prime dans les prochaines semaines.

#### 5. Périodes de référence en 2024

*Les délégués souhaitent des précisions sur :*

- **CR dépassant les 160 heures :**

*Combien de CR ont dépassé ce seuil durant chaque période de référence 2024 ?*

Les données de la période de référence au 4 novembre 2024 montrent 217 dépassements, pour un total d'environ 900 heures. La majorité concerne les réservistes.

- **Réservistes et RP :**

*Les réservistes ont-ils systématiquement bénéficié de leurs 8 jours de repos par période de référence ?*

Les délégués soulignent que, bien que prévu par le statut du personnel, les réservistes ne bénéficient pas toujours des 8 RP par période de référence. Ils demandent que le bureau de planification veille à ce que ces 8 RP soient systématiquement planifiés, en dépit des contraintes liées à l'absentéisme.

#### 6. Procédure du CEB

*Lorsqu'un chauffeur demande des heures pour se libérer de son service, ces heures sont-elles systématiquement déduites du compte CET (Compte Épargne Temps) ?*

La procédure actuelle prévoit que les heures demandées par un agent pour se libérer de son service soient systématiquement déduites du compte CET. Un rappel écrit sera transmis par le Chef de la Division Mouvement au personnel du CEB.

#### 7. Gestion des informations et outils

- **Procès-verbaux des réunions :**

*Les délégués demandent que ceux-ci soient à nouveau affichés et mis en ligne sur l'intranet.*

*Comme convenu, nous demandons également à recevoir les procès-verbaux au plus tard 4 semaines après la réunion.*

Le chef de Service BU veillera à ce que les procès-verbaux soient affichés au sein du service BU et publiés sur l'intranet.

Il a également été convenu que le rapport soit rédigé et envoyé endéans les 4 à 5 semaines aux délégués.

- **Application TEAMS :**

*Demande d'implémentation de l'application sur les tablettes des chauffeurs.*

Le chef de la planification est en contact avec le Service IN pour permettre l'implémentation de l'application TEAMS sur les tablettes des agents.

#### 8. Améliorations en matière de sécurité et d'ergonomie

- **Porte vers le hall des bus :**

*Les délégués demandent la possibilité d'installer une porte vitrée afin d'éviter tout accident.*

Le Chef de la Division Matériel demande un devis pour remplacer la porte coupe-feu actuelle par une porte demi-vitrée.

- **Embout en métal jaune dans les cabines des séries 30 et 40 :**

*Les délégués demandent un déplacement pour éviter des accidents.*

Le Chef de la Division Matériel examinera avec l'équipe de l'atelier BU les possibilités de déplacement de l'embout métallique. Si le déplacement n'est pas réalisable, une protection sera mise en place pour éviter tout accident.

## 9. Problèmes récurrents signalés

- **« Pausenplatz » Junglinster :**  
**Quelle est l'avancée sur ce problème ?**

Plusieurs emplacements « Pausenplatz » ont été identifiés par les coachs. Début 2025, une consultation sera menée avec l'administration communale de Junglinster pour valider ces emplacements.

- **Poste isolé à Echternach :**  
**Malgré l'accord du 11 juin 2024, les délégués constatent que des CR continuent de terminer leur service au poste isolé d'Echternach sans la présence d'un AO, comme ce fut le cas le 19 octobre 2024.**

Le Chef de la Division Mouvement regrette que certains chauffeurs terminent leur service au poste isolé d'Echternach sans la présence d'un AO. Le Chef de la Division Mouvement s'engage à surveiller cette situation et à effectuer des contrôles réguliers pour éviter que cela ne se reproduise.

## 10. Divers

- **Question 45/24 (24 septembre 2024) :**  
**Quelle est la situation concernant l'envoi d'E-mail aux adresses privées ?**

Un accord a été trouvé concernant l'utilisation des adresses E-mail privées. Les délégués donneront leur consentement écrit pour autoriser cette pratique.

## 11. Note de clôture

Les délégués souhaitent remercier chaleureusement le Chef de Service BU pour le bon déroulement de l'année 2024. Ils tiennent particulièrement à exprimer leur gratitude envers le personnel administratif et le bureau de planification pour leur travail exemplaire et leur disponibilité constante. Les délégués apprécient particulièrement cette disponibilité, qui permet de résoudre de nombreux problèmes rapidement et efficacement. Leur engagement et leur réactivité sont grandement salués.



David Arlé  
Délégué titulaire



André Marques de Paiva  
Délégué titulaire



Gast Schoumacker  
Délégué suppléant



Steve Kerschen  
Délégué suppléant

**Les délégués du personnel de la section BU**  
**David Arlé / André Marques de Paiva**



 **Rapport - Scan me!**

